



Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard
- · Code du produit: N9300224
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

PerkinElmer, Inc.
710 Bridgeport Avenue
Shelton, Connecticut 06484 USA
CustomerCareUS@perkinelmer.com
203-925-4600
PerkinElmer SAS
LabMetrix Division
Central Parc - 1 Allée de L'Epervier
93420 Villepinte
FRANCE

e-mail: cc.france@PerkinElmer.com

Phone 0805-111-333

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

CHEMTREC (within US) 800-424-9300

CHEMTREC (from outside US) +1 703-527-3887 (call collect)

CHEMTREC (within AU) +(61)-290372994

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger GHS05
- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide nitrique
- · Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P260 Ne

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

(suite page 2)





Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

#### Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

(suite de la page 1)

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

#### · 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants danger	eux:	
CAS: 7697-37-2 EINECS: 231-714-2	acide nitrique	Ox. Liq. 2, H272 Skin Corr. 1A, H314
· Composants additifs		
CAS: 7439-95-4 EINECS: 231-104-6	magnésium en poudre (pyrophorique) • Pyr. Sol. 1, H250; Water-react. 1, H260	0,05%
CAS: 7440-09-7 EINECS: 231-119-8	potassium  Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314	0,05%
CAS: 7440-23-5 EINECS: 231-132-9	sodium  Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314	0,05%
CAS: 7440-70-2 EINECS: 231-179-5	calcium  © Water-react. 2, H261	0,05%
CAS: 87-69-4 EINECS: 201-766-0	acide (+)-tartrique ◆ Eye Irrit. 2, H319	0,03%
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3	aluminium en poudre (pyrophorique)	0,02%
CAS: 7440-39-3 EINECS: 231-149-1	baryum	0,02%
CAS: 7439-89-6 EINECS: 231-096-4	fer	0,01%
CAS: 7440-36-0 EINECS: 231-146-5	antimoine	0,006%
		(suite page





Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

## Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

CAS: 7440-62-2	vanadium	(suite de la pag 0,005%
EINECS: 231-171-1	, and a second	0,0037
CAS: 7440-48-4 EINECS: 231-158-0	cobalt  Resp. Sens. 1, H334  Skin Sens. 1, H317  Aquatic Chronic 4, H413	0,005%
CAS: 7440-02-0 EINECS: 231-111-4	nickel	0,004%
CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6	cuivre	0,0025
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3	zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques)  Water-react. 2, H261 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,002%
CAS: 1317-35-7 EINECS: 215-266-5	tétraoxyde de trimanganèse	0,0015
CAS: 7440-28-0 EINECS: 231-138-1	thallium  Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 2, H330  STOT RE 2, H373  Aquatic Chronic 4, H413	0,0019
CAS: 7440-47-3 EINECS: 231-157-5	chrome	0,0019
CAS: 7440-38-2 EINECS: 231-148-6	arsenic Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H331 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,001%
CAS: 7440-22-4 EINECS: 231-131-3	argent	0,0019
CAS: 7782-49-2 EINECS: 231-957-4	sélénium  Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H331  STOT RE 2, H373  Aquatic Chronic 4, H413	0,0005
CAS: 7440-43-9 EINECS: 231-152-8	cadmium en poudre (stabilisée)	0,00059
CAS: 7440-41-7 EINECS: 231-150-7	béryllium  Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H330 Carc. 1B, H350i; STOT RE 1, H372 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	0,0005
CAS: 7439-92-1 EINECS: 231-100-4	plomb  Repr. 1A, H360FD-H362 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	0,0003
CAS: 7732-18-5 EINECS: 231-791-2	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	94,6882



Page : 4/11

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

(suite de la page 3)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR



Page : 5/11

#### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

7697-37-2 acide nitrique

VME Valeur momentanée: 2,6 mg/m³, 1 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 6





Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

(suite de la page 5)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9:	Propriétés p	hvsiaues et c	himiaues
	- I opioos p		1

9.1 Informations sur les propriétés physiques	et chimiques essentielles
Indications générales Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Transparent
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	$0~^{\circ}C$
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébul	lition: 100 °C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
	Non déterminé.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	1 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

— F



Page : 7/11

#### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

(suite de la page 6)

· Teneur en solvants: Eau:	94,7 %
Teneur en substances solides: - 9.2 Autres informations	0,2 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)



Page : 8/11

Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

(suite de la page 7)

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

For the Better

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN3264
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG, IATA	3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (nitric acid) 3264 CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (NITRIC ACID) CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (nitric acid)

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· Classe 8 (C1) Matières corrosives.

· Étiquette

· IMDG, IATA



· Class 8 Matières corrosives.

(suite page 9)





Date d'impression: 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

	(suite de la page
· Label	8
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
· Indice Kemler:	8
· No EMS:	F- $A$ , $S$ - $B$
· Segregation groups	Acids
· Stowage Category	A
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe	II de
la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5
Excepted quantities (EQ)	Code: E
· ''Règlement type'' de l'ONU:	UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSI ACIDE, N.S.A. (NITRIC ACID), 8, III

15.1 Réglementation d'environnement	ns/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de séc	urité, de santé d
CAS: 7732-18-5 EINECS: 231-791-2	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	94,6882%
CAS: 7697-37-2 EINECS: 231-714-2	acide nitrique Ox. Liq. 2, H272 Skin Corr. 1A, H314	5,0%
CAS: 7440-09-7 EINECS: 231-119-8	potassium  Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314	0,05%

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris. · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

(suite page 10)



Page : 10/11

#### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

(suite de la page 9)

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Le personnel ne doit pas être exposé à cette substance dangereuse. Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Déni/clause limitative de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont basées sur nos connaissances actuelles et jugées correctes à la date de leur publication, mais il est impossible d'affirmer leur exactitude et leur caractère exhaustif. Elles sont fournies à titre indicatif uniquement et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une norme de qualité. Tout matériau peut présenter des dangers inconnus et doit par conséquent être utilisé avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons garantir qu'ils sont les seuls existant. PerkinElmer Life and Analytical Sciences ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation du produit ou du contact avec celui-ci.

#### · Phrases importantes

- H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.
- H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
- H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
- H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
- H300 Mortel en cas d'ingestion.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
- H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 11)



Page : 11/11

#### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.01.2019 Révision: 03.01.2019

#### Nom du produit: Initial Calibration Verification Standard

(suite de la page 10)

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Service établissant la fiche technique: Environmental, Health and Safety

· Contact:

Within the USA: 1-(800)-762-4000 Outside the USA: 1-(203)-712-8488

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Ox. Liq. 2: Liquides comburants – Catégorie 2

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR